

TRAVAUX La plage fermée au public jusqu'au 8 avril

Afin de préparer la plage pour la saison, des travaux sont menés à partir du jeudi 19 mars, à Mers-les-Bains. La tempête Goretti, en janvier, a causé un recul important du cordon de galets.

C'est dès ce mois de mars que débutent des travaux sur la plage de Mers-les-Bains, incluant aussi la partie située sur la commune du Tréport. Pour des raisons de sécurité, l'accès à la plage est interdit aux piétons, que ce soit sur les galets ou sur le sable, pendant toute la durée du chantier. Seul le club nautique est autorisé à accéder à la mer afin de poursuivre ses activités. La fin des travaux est programmée pour le 8 avril.

Le maire, Michel Delépine, a pris deux arrêtés : l'un actant la fermeture de la plage, l'autre concernant la circulation et le stationnement. Les engins de chantier sont autorisés à circuler rue de l'Amiral Courbet. Le stationnement est en partie interdit dans cette rue. Le parking rue du 19-Mars, qui longe le stade, est également réservé aux engins de chantier.

Un chantier avancé

Ces travaux, habituellement réalisés en avril, ont été avancés cette année. Ils sont réalisés par l'entreprise STPA. « La tempête Goretti a entraîné un net recul du cordon de galets, ce qui nécessite des travaux plus importants qu'en avril 2025 dès le mois de mars », explique Michel Delépine, maire sortant de Mers-les-Bains et vice-président de la communauté de communes des Villes Sœurs.

La tempête Goretti, survenue le 9 janvier 2026 et reconnue comme une catastrophe naturelle pour Mers-les-Bains, a causé un recul du cordon de galets de 15 à 20 mètres. « En espérant que les événements comme la tempête Goretti ne deviennent pas plus fréquents », ajoute Michel Delépine.

Pour maintenir la protection contre les assauts de la mer,

chaque année, la communauté de communes des Villes Sœurs et ses partenaires rééquilibrent la plage en redistribuant les galets, du nord vers le sud. C'est ce qu'on appelle le reprofilage. Les travaux consistent à réorganiser les matériaux déjà présents sur la plage, sans faire venir les galets d'un autre secteur.

Il faut également niveler le niveau des galets pour préparer l'installation des cabines de plage et des chemins de planches.

« Compte tenu des coefficients de marée, des contraintes techniques, météorologiques et environnementales, ces travaux ne peuvent débuter, au plus tôt, qu'au mois de mars et avant l'installation des cabines de plage pour la saison estivale », souligne la Communauté de Communes des Villes Sœurs.



Des travaux sont en cours sur la plage de Mers-les-Bains. Jean-Paul Lizou

Quelques chiffres

La Communauté de communes des Villes Sœurs finance les travaux, conduits sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard. Le nivellement pour l'installation des cabines

est financé par la Ville de Mers-les-Bains.

Dans le contexte inédit du passage de la tempête Goretti, le territoire peut compter sur l'appui et le soutien financier exceptionnel de l'État, du Département de la Somme et de la

Région Hauts-de-France.

Ce chantier peut être résumé à deux chiffres : un volume d'environ 35 000 m³ de galets et un budget d'environ 144 000 € toutes taxes comprises.

● Jérôme Buresi

l'Informateur 19 Mars 2026